

# Réunion des maires



Les 24 et 25 avril 2014

Castelsarrasin et Montauban

# Sommaire du guide pratique à l'usage des maires

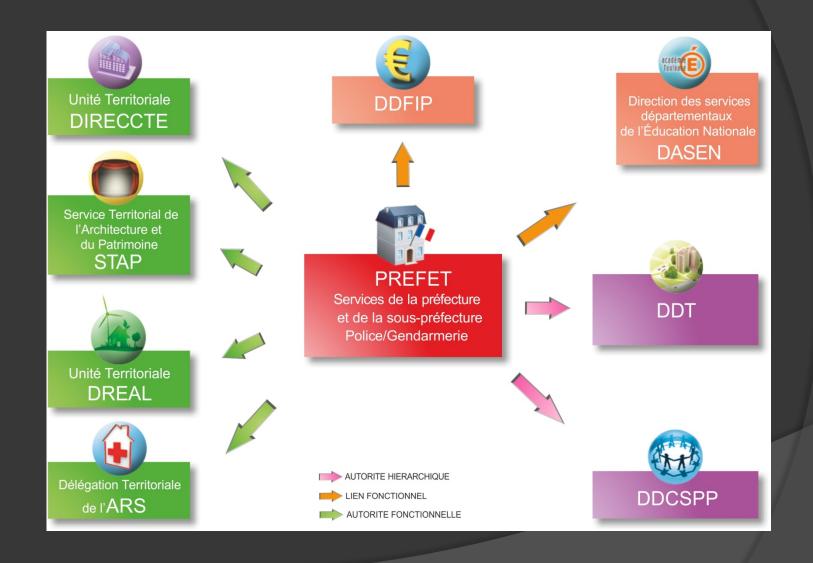
	Fiche 1 : Les établissements recevant du public – l'accessibilité aux personnes handicapées	1
	Fiche 2 : Les plans communaux de sauvegarde	1
	Fiche 3 : La gestion de crise	1
	Fiche 4 : L'état de catastrophe naturelle	2
	Fiche 5 : La sécurité des aires collectives de jeux	
	Fiche 6 : La lutte contre les nuisances	
	Fiche 7 : L'équarrissage	2
PARTI	2 : SÉCURITÉ PUBLIQUE	
	Fiche 8 : Les pouvoirs de police du maire	
	Fiche 9 : Le droit funéraire	
	Fiche 10 : Les gens du voyage	
	Fiche 11 : Les soins psychiatriques sans consentement.	
	Fiche 12 : La sécurité routière	3
PARTI	3: ÉCONOMIE, SOCIAL ET SANTÉ	
	Fiche 13: Les contrats aidés	
	Fiche 14: Le soutien aux associations	
	Fiche 15 : Le financement des équipements sportifs	4
	Fiche 16 : Les accuells collectifs de mineurs gérés par les communes/les rythmes scolaires/la sécurité des enfants.	4
	Fiche 17 : La lutte contre les violences faites aux femmes	
	Fiche 18 : La lutte contre l'habitat indigne	
		- 5
	Fiche 19 : La qualité de l'eau	
PARTII		5
PARTII	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.	5
PARTII	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale	5
PARTII	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.  Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux.	5 6
PARTII	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale	5 6
PARTIE	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public	5
PARTIE	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale  Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux.  Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes	5
PARTI	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public	5 6 6
PARTI	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité	5 6 6 6
PARTI	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.  Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux.  Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes.  Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public.  Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité.  Fiche 28 : L'application ACTES.  Fiche 29 : Les documents budgétaires.  Fiche 30 : Le rôle du comptable public.	5 6 6 6 7 7
PARTII	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.  Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux  Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes.  Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public.  Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité  Fiche 28 : L'application ACTES  Fiche 29 : Les documents budgétaires  Fiche 30 : Le rôle du comptable public.  Fiche 31 : La délivrance des titres	5 6 6 6 7 7 7
PARTIE	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.  Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux.  Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes.  Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public.  Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité.  Fiche 28 : L'application ACTES.  Fiche 29 : Les documents budgétaires.  Fiche 30 : Le rôle du comptable public.	5 6 6 6 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL	5 6 6 6 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	5 6 6 6 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages	5 6 6 7 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal.  Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI.  Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.  Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux  Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes  Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public.  Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité.  Fiche 28 : L'application ACTES  Fiche 29 : Les documents budgétaires  Fiche 30 : Le rôle du comptable public.  Fiche 31 : La délivrance des titres  Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL.  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La lutte contre les dépôts sauvages  Fiche 35 : La lutte contre les dépôts sauvages  Fiche 35 : La lutte contre le bruit	5 6 6 7 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal. Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI. Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale. Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public. Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public. Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages Fiche 35 : La lutte contre le bruit Fiche 36 : Le portail cartographique des services de l'état sur internet (MIPYGéo)	5 5 6 6 6 6 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  E 4 : VIE COMMUNALE  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal. Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI. Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale. Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public. Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public. Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages Fiche 35 : La lutte contre le bruit Fiche 36 : Le portail cartographique des services de l'état sur Internet (MIPYGéo). Fiche 37 : Les autorisations d'urbanisme.	55 66 66 66 67 77 77 77 77 77 77 77 88 88 88 88 88
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal. Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI. Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale. Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages Fiche 35 : Le lutte contre le bruit Fiche 36 : Le portail cartographique des services de l'état sur Internet (MIPYGéo) Fiche 37 : Les autorisations d'urbanisme Fiche 38 : La carle communale	
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale Fiche 24 : Le régime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages Fiche 35 : La lutte contre le bruit Fiche 36 : Le portail cartographique des services de l'état sur Internet (MIPYGéo) Fiche 37 : Les autorisations d'urbanisme Fiche 38 : La carte communale Fiche 39 : Le Plan local d'urbanisme (PLU)	
	Fiche 20 : Le traitement du surendettement des particuliers  Fiche 21 : Les règles de convocation du conseil municipal. Fiche 22 : Les délégations de fonction et d'attribution dans les communes, les syndicats mixtes et les EPCI. Fiche 23 : La délégation aux agents de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale. Fiche 24 : Le règime indemnitaire des élus municipaux et intercommunaux Fiche 25 : La désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes Fiche 26 : La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public Fiche 27 : La transmission au titre du contrôle de légalité Fiche 28 : L'application ACTES Fiche 29 : Les documents budgétaires Fiche 30 : Le rôle du comptable public Fiche 31 : La délivrance des titres Fiche 32 : L'accès à TERRITORIAL  E 5 : TERRITOIRE  Fiche 33 : La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fiche 34 : La lutte contre les dépôts sauvages Fiche 35 : Le lutte contre le bruit Fiche 36 : Le portail cartographique des services de l'état sur Internet (MIPYGéo) Fiche 37 : Les autorisations d'urbanisme Fiche 38 : La carle communale	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$

# Le guide du maire 2014 sur le portail de l'Etat au service des collectivités

## http://www.collectivites-locales.gouv.fr/guide-maire-2014

#### Sommaire Le cuipe DU Hance VOTRE RÔLE **VOTRE EQUIPE** Les signes distinctifs de votre fonction Vos attributions en tant que chef de l'administration municipale es conseillers communautaires Vos attributions en tant qu'agent de l'Etat Les représentants de la commune dans divers Vos pouvoirs de police organismes Votre personnel Votre responsabilité administrative et pénale Télécharger ce chapitre en pdf Télécharger ce chapitre en pdf LA PLACE DE VOTRE COMMUNE **VOS PARTENAIRES** DANS LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL Prendre sa place au sein d'une intercommunalité renforcée L'administration territoriale de l'État Gérer une commune associée La région et le département Administrer les sections de commune Créer une commune nouvelle Télécharger ce chapitre en pdf Télécharger ce chapitre en pdf GERER VOTRE BUDGET RESPECTER LES REGLES JURIDIQUES **EN VIGUEUR** Quelques repères statistiques Préparer votre budget Le contrôle de légalité Exécuter le budget Le contrôle budgétaire Définir votre politique fiscale La télétransmission des actes Obtenir des subventions L'examen de la gestion par la chambre Analyser la situation financière de votre régionale des comptes Les règles de la commande publique Télécharger ce chapitre en pdf Télécharger ce chapitre en pdf ADMINISTRER VOTRE COMMUNE LA FIN DE VOTRE MANDAT Développer votre commune La communication du maire en période Gérer les services publics locaux Les garanties accordées aux élus locaux à l'issue de leur mandat Télécharger ce chapitre en pdf Télécharger ce chapitre en pdf

# Schéma d'organisation des services de l'Etat dans le Tarn-et-Garonne



### L'organigramme de la préfecture et de la sous-préfecture



#### Préfet de Tarn-et-Garonne

Jean-Louis GÉRAUD



Directrice des services du cabinet

**Marie-Josette MEYER** 

Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Service interministériel de défense et de protection civiles

Bureau de la sécurité



Secrétaire générale Sous-préfète de l'arrondissement de Montauban

Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER



Directeur départemental des libertés publiques et des collectivités locales Fabrice MARQUAND

Bureau des titres d'identité et de la circulation

> Bureau des élections et de la police administrative

Bureau des étrangers

Bureau des collectivités locales



Service Interministériel départemental des systèmes d'information et de communication Dominique ALDROVANDI

Pôle gestion Pôle télécommunications

Pôle support informatique

Pôle administration de données

liens fonctionnels avec :

Direction départementale des territoires Direction
départementale
de la cohésion
sociale et de la
protection
des populations



Direction interministérielle de la stratégie de l'Etat, des ressources humaines et des moyens Irène AUFRANC

Mission courrier interministériel coordination

Bureau des ressources humaines

et de l'action sociale

Bureau du budget et du patrimoine

Mission animation

territoriale

accompagnement

des projets et développement

Bureau des travaux et de la logistique

Assistante de service social Médecin de prévention

Conseiller de gestion, responsable qualité



Sous-préfet de Castelsarrasin Sébastien LANOYE

Secrétaire général de la sous-préfecture

Service à l'usager

Politiques publiques et service aux collectivités territoriales



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE